Revue de presse

Agissons pour l'inclusion

3 juin 2021

Sommaire

Les prestations appliquées de l'ESAT 3
La Dépêche du Midi Comminges - Comminges - 15/05/2021

Sarp. Les prestations appliquées de l'ESAT 4
Ladepeche.fr - 15/05/2021

Hendaye : l'Institut médico-éducatif Haiekin toujours plus ouvert à la ville 6
sudouest.fr - 19/05/2021

L'IME Haiekin toujours plus ouvert sur la ville 8
Sud Ouest Pays Basque - Pays Basque - 20/05/2021

LA DÉPÊCHE DU MIDI

PAYS :France
PAGE(S) :28
SURFACE :27 %
PERIODICITE :Quotidien

RUBRIQUE :Locale
DIFFUSION :163897

► 15 mai 2021 - Edition Comminges

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

SARP

Les prestations appliquées de l'ESAT

Des prestations appliquées L'ESAT de La Barousse situé à Sarp (Hautes-Pyrénées) a ouvert ses portes en 1987. Il fait partie d'un établissement l'EPAS 65, comprenant un EHPAD, 1 Foyer de Vie, 2 foyers d'hébergement, 1 Entreprise adaptée et 5 ESAT.
L'ESAT est un établissement et service d'aide par le travail qui répond aux besoins des personnes en situation de handicap.
L'établissement de La Barousse offre la possibilité d'exercer des activités variées avec ces différents ateliers. L'équipe professionnelle sous la responsabilité de Thierry Gonzalez Responsable de l'ESAT de Sarp est toujours dans l'objectif d'épanouissement du travailleur. Les moniteurs d'ateliers encadrent le travailleur tout au long de sa journée d'action dans les différentes tâches qu'il doit effectuer. Les personnes accueillies sont des personnes majeures ayant une RQTH (reconnaissance en qualité de travailleur handicapé) avec une orientation en ESAT issue des Hautes Pyrénées et de la haute Garonne, l'ESAT étant limitrophe avec ce territoire. L'ESAT de la Barousse offre 4 ateliers :
Menuiserie : Fabrication de caisses d'emballage de protection, de présentoirs pour la vente de verrines en magasin, de jardinières, de tables de pique-nique, de palettes et de divers mobiliers. Les références sont Alstom, Sercel, Socli, Pall des mairies etc. L'atelier a même créé des équipements de chariots pour de la maintenance de mirage 2 000 et d'hélicoptères rafale et des caisses pour embarquer de l'électronique pour des satellites.
Deux Ateliers EV : entretien espaces verts, entièrement équipés de matériels professionnels appropriés, exercent leur activité pour les communes, entreprises, et particuliers.
Atelier PSD : Entretien des locaux, des aires de parking, espaces verts et petits travaux du bâtiment.

Blanchisserie : ouverte depuis janvier 2021 équipée de matériel professionnel traite du linge plat, ainsi que des tenues professionnelles (ASEI, Autoroutes, Omya, Emis…)
En complément des activités professionnelles, il est proposé du soutien pédagogique dispensé par une formatrice sur les connaissances de bases en Français, mathématique et informatique toujours en lien avec leur activité. L'objectif est la montée en compétences des travailleurs handicapés afin qu'ils soient le plus autonome possible. Sur le site de SARP les personnes accueillies doivent être autonomes au niveau du logement ainsi que du transport, c'est le SAVS Service d'Accompagnement de Vie Sociale qui propose cet étayage avec une aide dans l'administration, la diététique, les courses, le suivi médical. L'établissement dispose d'un logement en colocation pouvant accueillir 3 personnes.
Thierry Gonzalez a un point d'honneur à ce que le travail soit bien fait et de qualité, l'important ne joue pas sur la rapidité mais sur la sécurité et la satisfaction du client.
Contact 05 62 31 73 22- esat. sarpepas65. fr ■

0JeesvrbLjaIinjc6Z1XaHQYONu9S-kyZ8PTqzE0EHNL2MFG5aOH1M5RJESehNBUwMzU1

Sarp. Les prestations appliquées de l'ESAT

Publié le 15/05/2021 à 05:10, mis à jour à 05:14

Des prestations appliquées L'ESAT de La Barousse situé à Sarp (Hautes-Pyrénées) a ouvert ses portes en 1987. Il fait partie d'un établissement l'EPAS 65, comprenant un EHPAD, 1 Foyer de Vie, 2 foyers d'hébergement, 1 Entreprise adaptée et 5 ESAT. L'ESAT est un établissement et service d'aide par le travail qui répond aux besoins des personnes en situation de handicap. L'établissement de La Barousse offre la possibilité d'exercer des activités variées avec ces différents ateliers. L'équipe professionnelle sous la responsabilité de Thierry Gonzalez Responsable de l'ESAT de Sarp est toujours dans l'objectif d'épanouissement du travailleur. Les moniteurs d'ateliers encadrent le travailleur tout au long de sa journée d'action dans les différentes tâches qu'il doit effectuer. Les personnes accueillies sont des personnes majeures ayant une RQTH (reconnaissance en qualité de travailleur handicapé) avec une orientation en ESAT issue des Hautes Pyrénées et de la haute Garonne, l'ESAT étant limitrophe avec ce territoire. L'ESAT de la Barousse offre 4 ateliers : Menuiserie : Fabrication de caisses d'emballage de protection, de présentoirs pour la vente de verrines en magasin, de jardinières, de tables de pique-nique, de palettes et de divers mobiliers. Les références sont Alstom, Sercel, Socli, Pall des mairies etc. L'atelier a même créé des équipements de chariots pour de la maintenance de mirage 2 000 et d'hélicoptères rafale et des caisses pour embarquer de l'électronique pour des satellites.

Deux Ateliers EV : entretien espaces verts, entièrement équipés de matériels professionnels appropriés, exercent leur activité pour les communes, entreprises, et particuliers.

Atelier PSD : Entretien des locaux, des aires de parking, espaces verts et petits travaux du bâtiment.

Blanchisserie : ouverte depuis janvier 2021 équipée de matériel professionnel traite du linge plat, ainsi que des tenues professionnelles **(ASEI,** Autoroutes, Omya, Emis…)

En complément des activités professionnelles, il est proposé du soutien pédagogique dispensé par une formatrice sur les connaissances de bases en Français, mathématique et informatique toujours en lien avec leur activité. L'objectif est la montée en compétences des travailleurs handicapés afin qu'ils soient le plus autonome possible. Sur le site de SARP les personnes accueillies doivent être autonomes au niveau du

logement ainsi que du transport, c'est le SAVS Service d'Accompagnement de Vie Sociale qui propose cet étayage avec une aide dans l'administration, la diététique, les courses, le suivi médical. L'établissement dispose d'un logement en colocation pouvant accueillir 3 personnes. Thierry Gonzalez a un point d'honneur à ce que le travail soit bien fait et de qualité, l'important ne joue pas sur la rapidité mais sur la sécurité et la satisfaction du client.

Hendaye : l'Institut médico-éducatif Haiekin toujours plus ouvert à la ville

Entre l'IME et la maison d'accueil spécialisée, le centre d'accueil Haiekin multiplie les initiatives inclusives

Les capacités d'adaptation du personnel du centre d'accueil Haiekin-Asei d'Hendaye ont été une nouvelle fois testées à l'occasion de la crise sanitaire et des divers confinements. Avec réussite, selon la directrice Géraldine Buil, qui loue ce sens du devoir inhérent aux professions du médico-social, dont font preuve ses équipes dans l'adversité.

L'Institut médico-éducatif (IME) et la maison d'accueil spécialisés, qui accueillent des personnes en situations diverses de handicap, ont traversé les derniers mois dans une étrange lutte de courants. Il fallait aller à rebours de cette volonté affichée de s'ouvrir vers l'extérieur, en se cloîtrant dans les murs de l'établissement situé sur les hauteurs d'Alturan. Au moins durant le premier confinement, le second ayant permis de concrétiser des projets qui illustrent l'ambition du centre d'intégrer autant que possible ses résidents à la vie de la cité.

Pour les jeunes de l'IME, atteints de troubles du spectre de l'autisme, cela se traduit par l'idée d'une scolarisation inclusive. Une salle de classe dans une école classique, une institutrice, des contacts avec les autres enfants, c'est ce qu'offre, dans la mesure d'un projet à peine naissant, l'unité d'enseignement externalisée mise en place depuis janvier 2021.

« Une sacrée étape »

« Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Ville, l'école de la Plage et l'Inspection d'académie, décrit Géraldine Buil. Je ne vais pas dire que tout a été cousu de fil blanc, mais le résultat est là. Aujourd'hui, une fois par semaine le jeudi, cinq jeunes de l'IME vont faire classe à l'école. Ils travaillent avec une enseignante du centre Haiekin. Et successivement au cours de la journée, l'un d'entre eux intègre une classe ordinaire pendant une vingtaine de minutes, avec l'appui d'une éducatrice spécialisée. L'accompagnement est essentiel. »

Sur le plan du décompte des effectifs, c'est comme s'ils n'existaient pas

Pour les récréations, en respectant les groupes établis dans le cadre des mesures sanitaires, ces écoliers rejoignent leurs camarades. La prise de repas en commun est la prochaine étape visée : « Nous y allons pas à pas. De toute façon, le Covid nous ralentit », poursuit la directrice qui voit dans ces premiers mois de réels motifs d'espoirs : « Nous pouvons déjà tirer du positif. C'est une sacrée étape. Pour nous et de façon plus globale. Car la scolarisation des élèves en situation de handicap est un droit fondamental. Si nous nous posons beaucoup de questions, les enfants se compliquent moins la vie. Nous avons observé des facultés d'adaptabilité étonnante et des interactions rapides que nous n'aurions pas pu imaginer. Pour les adultes, on est aussi dans l'échange d'expérience, notamment avec les auxiliaires de vie scolaire. »

Des axes d'amélioration

Le premier bilan incite donc à l'optimisme. Reste à le partager et fixer les axes d'amélioration :

0MLorzxU874CTEvuedAmIJ2dZ0JLikUnDDal_nUTeCghPB7b5JT3M3YOX5JmcQtW9k5o4MiSuY-1T4wdU6QG_SQYWQ5

notamment d'un point de vue de la carte scolaire qui, pour l'instant, ne récompense pas la volonté des personnels de l'école accueillante : les écoliers ainsi ajoutés n'entrent pas dans le décompte des effectifs : « C'est comme s'ils n'existaient pas. Sur ce plan, la mairie d'Hendaye nous a néanmoins bien accompagnés et rassurés. Il faut aussi souligner le travail des professeurs qui, sur la base du volontariat, ont accepté de se prêter à l'expérience. Reste à voir si nous pouvons développer, permettre éventuellement à l'éducateur de s'effacer. »
La suite, c'est aussi penser au collège. Des passerelles ont déjà été jetées entre le centre Haiekin Asei et le collège Irandatz, essentiellement par le biais de la classe Ulis, dont un des élèves est également pensionnaire de l'IME : « Le professeur de cette classe et l'adjoint au proviseur sont venus nous voir pour une première réflexion, révèle Géraldine Buil. La ferme pédagogique, que nous avons ouverte récemment sur notre site, pourrait servir de support idéal. »
Oubliés du Ségur de la santé Les salariés du médico-social ont manifesté, le 8 avril 2021, se considérant comme « les grands oubliés du Ségur de la santé ». Au rang des bénéficiaires d'une revalorisation salariale, on ne compte pour l'instant pas ceux qui, comme au centre Haiekin d'Hendaye, ont pour charge le bien-être d'enfants et adultes atteints de handicap. Cinq jours après cette manifestation, le ministère de la Santé assurait de son intention d'ouvrir « des discussions avec le secteur des établissements privés non lucratifs et lucratifs, pour examiner les modalités d'adaptation et de transposition de ces mesures de revalorisation des grilles dans ces secteurs ».
Les enfants intégrés à l'école de la Plage sont accompagnés par une institutrice et une éducatrice spécialisées. © Crédit photo : photo illustration Franck Fife / AFP

https : //media. sudouest. fr/2711541/1000x500/so-5cacb1bb66a4bd63195ac1f3-ph0. jpg

■

SUD OUEST PAYS BASQUE

PAYS :France
PAGE(S) :20
SURFACE :40 %
PERIODICITE :Quotidien

DIFFUSION :252676
JOURNALISTE :Fabien Jans

► 20 mai 2021 - Edition Pays Basque

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

L'IME Haiekin toujours plus ouvert sur la ville

HendayeEntre l'Institut-médico-éducatif et la maison d'accueil spécialisée, le centre d'accueil Haiekin multiplie les initiatives inclusives pour intégrer ses résidents dans la vie de la cité

Fabien Jans

Hendaye

L'IME Haiekin toujours plus ouvert sur la ville

Entre l'Institut-médico-éducatif et la maison d'accueil spécialisée, le centre d'accueil Haiekin multiplie les initiatives inclusives pour intégrer ses résidents dans la vie de la cité

Oubliés du Ségur

Les salariés du médico-social ont manifesté, le 8avril 2021, se considérant comme « les grands oubliés du Ségur de la santé ». Au rang des bénéficiaires d'une revalorisation salariale, on ne compte pour l'instant pas ceux qui, comme au centre Haiekin d'Hendaye, ont pour charge le bien-être d'enfants et adultes atteints de handicap. Cinq jours après cette manifestation, le ministère de la Santé assurait de son intention d'ouvrir « des discussions avec le secteur des établissements privés non lucratifs et lucratifs, pour examiner les modalités d'adaptation et de transposition de ces mesures de revalorisation des grilles dans ces secteurs ».

Les capacités d'adaptation du personnel du centre d'accueil Haiekin-Asei d'Hendaye ont été une nouvelle fois testées à l'occasion de la crise sanitaire et des divers confinements. Avec réussite, selon la directrice Géraldine Buil, qui loue ce sens du devoir inhérent aux professions du médico-social, dont font preuve ses équipes dans l'adversité.

L'Institut médico-éducatif (IME) et la maison d'accueil spécialisés, qui accueillent des personnes en situations diverses de handicap, ont traversé les derniers mois dans une étrange lutte de courants. Il fallait aller à rebours de cette volonté affichée de s'ouvrir vers l'extérieur, en se cloîtrant dans les murs de l'établissement situé sur les hauteurs d'Alturan. Au moins durant le premier confinement, le second ayant permis de concrétiser des projets qui illustrent l'ambition du centre d'intégrer autant que possible ses résidents à la vie de la cité.

Pour les jeunes de l'IME, atteints de troubles du spectre de l'autisme, cela se traduit par l'idée d'une scolarisation inclusive. Une salle de classe dans une école classique, une institutrice, des contacts avec les autres enfants, c'est ce qu'offre, dans la mesure d'un projet à peine naissant, l'unité d'enseignement externalisée mise en place depuis janvier 2021.

« Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Ville, l'école de la Plage et l'Inspection d'académie, décrit Géraldine Buil. Je ne vais pas dire que tout a été cousu de fil blanc, mais le résultat est là. Aujourd'hui, une fois par semaine le jeudi, cinq jeunes de l'IME vont faire classe à l'école. Ils travaillent avec une enseignante du centre Haiekin. Et successivement au cours de la journée, l'un d'entre eux intègre une classe ordinaire pendant une vingtaine de minutes, avec l'appui d'une éducatrice spécialisée. L'accompagnement est essentiel. »

Pour les récréations, en respectant les groupes établis dans le cadre des mesures sanitaires, ces écoliers rejoignent leurs camarades. La prise de repas en commun est la prochaine étape visée : « Nous y allons pas à pas. De toute façon, le Covid nous ralentit », poursuit la directrice qui voit dans ces premiers mois de réels motifs d'espoirs « Nous pouvons déjà tirer du positif. C'est une sacrée étape. Pour nous et de façon plus globale. Car la scolarisation des élèves en situation de handicap est un droit fondamental. Si nous nous posons beaucoup de questions, les enfants se compliquent moins la vie. Nous avons observé des facultés d'adaptabilité étonnante et des interactions rapides que nous n'aurions pas pu imaginer. Pour les adultes, on est aussi dans l'échange

0wl4IFIfuy7zMMx5YzNMUA-2jU9s4uCpcHgGXOGsXtzt0C8ebEm7vANoM4z_seoCaMjYz

PAYS :France
PAGE(S) :20
SURFACE :40 %
PERIODICITE :Quotidien
DIFFUSION :252676
JOURNALISTE :Fabien Jans
► 20 mai 2021 - Edition Pays Basque

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

d'expérience, notamment avec les auxiliaires de vie scolaire. »
Le premier bilan incite donc à l'optimisme. Reste à le partager et fixer les axes d'amélioration : notamment d'un point de vue de la carte scolaire qui, pour l'instant, ne récompense pas la volonté des personnels de l'école accueillante : les écoliers ainsi ajoutés n'entrent pas dans le décompte des effectifs : « C'est comme s'ils n'existaient pas. Sur ce plan, la mairie d'Hendaye nous a néanmoins bien accompagnés et rassurés. Il faut aussi souligner le travail des professeurs qui, sur la base du volontariat, ont accepté de se prêter à l'expérience. Reste à voir si nous pouvons développer, permettre éventuellement à l'éducateur de s'effacer. »
La suite, c'est aussi penser au collège. Des passerelles ont déjà été jetées entre le centre Haiekin Asei et le collège Irandatz, essentiellement par le biais de la classe Ulis, dont un des élèves est également pensionnaire de l'IME « Le professeur de cette classe et l'adjoint au proviseur sont venus nous voir pour une première réflexion, révèle Géraldine Buil. La ferme pédagogique, que nous avons ouverte récemment sur notre site, pourrait servir de support idéal. »
« Sur le plan du décompte des effectifs, c'est comme s'ils n'existaient pas »

Les enfants intégrés à l'école de la Plage sont accompagnés par une institutrice et une éducatrice spécialisées. illustr F. F/ AFP

■

Revue de presse

Agissons pour l'inclusion

11 juin 2021

Sommaire

ARS:CHANGER OU DISPARAÎTRE 3
Le JAS - Journal des Acteurs Sociaux - 01/05/2021

Le dojo rénové de Ramonville-Saint-Agne portera le nom d'une double championne du monde de judo 7
actu.fr - 03/06/2021

45% des services accompagnant les enfants Dys ont des listes d'attente de plus de deux ans 10
hospimedia.fr - 04/06/2021

RAMONVILLE-SAINT-A. Le nom d'une double championne du monde pour le dojo 12
La Voix du Midi - Grand Toulouse - 10/06/2021

JAS - Journal des A

► 1 mai 2021 - N°257

PAYS : France
PAGE(S) :27-30
SURFACE :348 %
PERIODICITE : Mensuel

JOURNALISTE : Nadia Graradji

ARS : CHANGER OU DISPARAÎTRE

PAR **NADIA GRARADJI**

La crise sanitaire a révélé les faiblesses de notre système de santé et de son organisation, tout particulièrement en ce qui concerne l'articulation des compétences entre les échelons nationaux et territoriaux. Au cœur des débats, les Agences régionales de santé (ARS) qui, dix ans après leur création, vont devoir s'adapter pour survivre.

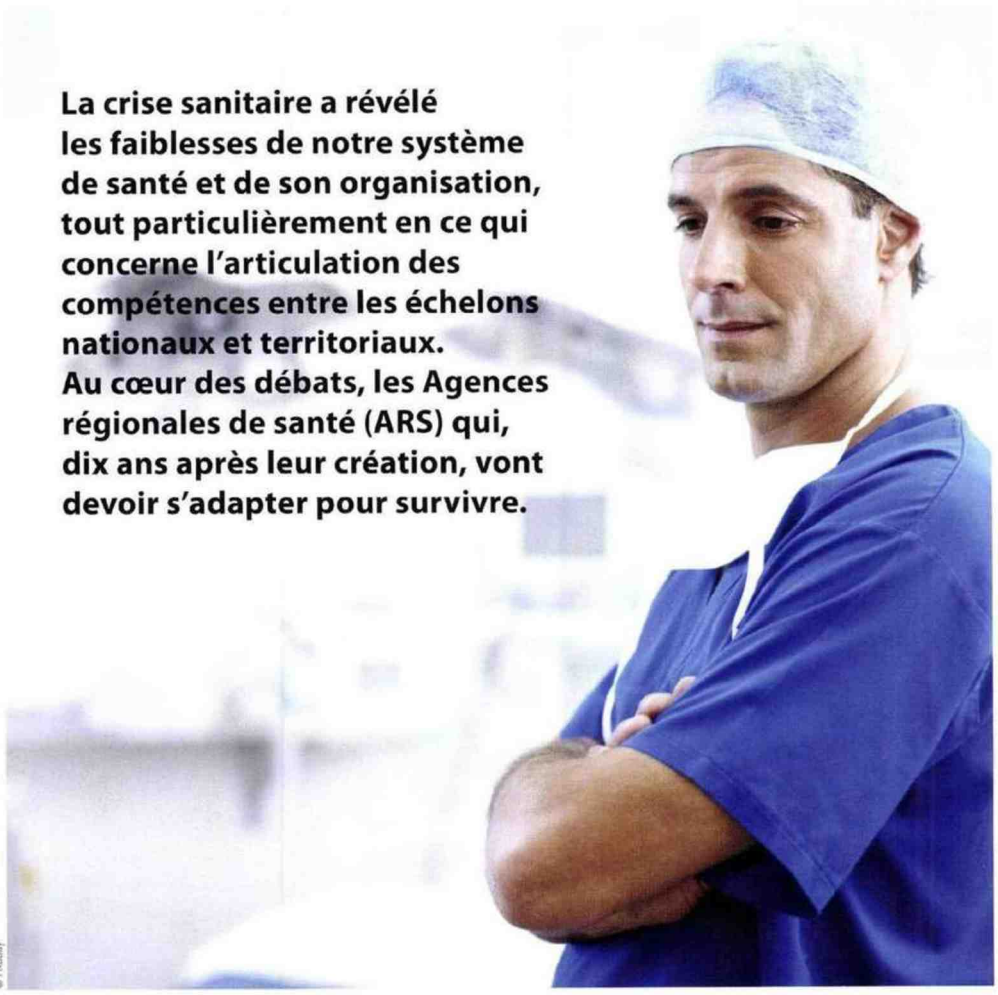

© Pixabay

JAS - Journal des A

PAYS :France
PAGE(S) :27-30
SURFACE :348 %
PERIODICITE :Mensuel

JOURNALISTE :Nadia Graradji

► 1 mai 2021 - N°257

"Les Agences régionales de santé (ARS) ne sont pas faites pour gérer une crise sanitaire. C'est comme si on demandait à un chef de bureau de Bercy de gérer un tremblement de terre ou une catastrophe", assène Pierre Monzani, lors d'une audition "dimension territoriale de la lutte contre la pandémie et solidarité de proximité", le 6 mai au Sénat. Le directeur général de l'Assemblée des départements de France (ADF) pointe du doigt - comme beaucoup d'autres avant lui - les difficultés à collaborer, en période de crise, entre les ARS et les collectivités territoriales. "Nous avons mis beaucoup de temps à établir un dialogue qui soit constructif et qui aboutisse à des réalisations concrètes sur le terrain. [...] Nous avons vu, à cette occasion, combien les ARS avaient, a fortiori dans les grandes régions, des relais départementaux très insuffisants. Souvent le délégué départemental de l'ARS, malgré sa bonne volonté, se trouve dans l'obligation de demander l'autorisation au directeur général de l'ARS qui lui-même demande l'autorisation au cabinet du ministre de la Santé", critique-t-il.

DIVERGENCES D'OPINIONS SUR L'AVENIR DES ARS

Cette critique du fonctionnement des ARS est également exprimée par d'autres institutions. Ainsi, en décembre dernier, dans son rapport, la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la gestion de la crise sanitaire préconise notamment la suppression des ARS en y substituant des agences départementales sous l'autorité du préfet. Pourtant, ce sentiment n'est pas partagé par un grand nombre d'acteurs du secteur médico-social. "Les ARS ont été présentes, ce sont les seules qui l'ont été. Les politiciens, politicards et autres ont tous hurlé avec les loups contre tout ce qui se faisait. Globalement, ni les conseils départementaux ni les mairies n'ont été là", tranche Philippe Jourdy, directeur général de l'Asei, Association inter-régionale intervenant dans le champ du handicap et du sanitaire, et délégué régional Fehap Occitanie. Plus significatif, en février dernier, la Fnadepa a mené une enquête auprès de ses 1 300 adhérents avec 250 réponses

© DR

Pierre Monzani, directeur général, Assemblée des Départements de France.

au questionnaire. "Qu'ils soient directeurs d'Ehpad, de résidences autonomie ou de services d'aide à domicile, nos adhérents ont jugé très largement beaucoup plus satisfaisant le soutien des ARS à leur égard que le soutien des conseils départementaux. Pour 74 % des répondants, les ARS ont été aidantes et seulement 10 % des réponses considèrent que les départements ont été aidants", détaille Jean-Pierre Riso, président de la fédération.

Ces appréciations débouchent très vite sur une requête en faveur d'une compétence élargie pour les ARS. "En l'état actuel, malgré tout le travail engagé par les collectivités territoriales, le système n'est fondamentalement pas adapté pour faire de l'égalité. Il faut que ce soit les ARS qui reprennent la main sur la santé, surtout si on veut une équité, une égalité entre les citoyens. La santé publique est un pouvoir régalien qui peut s'exercer même en période de crise grâce à la déconcentration", juge Philippe Jourdy. De son côté, le président de la Fnadepa est lui aussi convaincu que l'on ne pourra pas réformer les politiques de l'autonomie sans transformer la gouvernance du secteur. Pour Jean-Pierre Riso, le projet de loi "grand âge et autonomie" devra faire bouger les lignes sur ce volet. "Même si cette question de la gouvernance génère des crispations, elle est sûrement, avec la question des financements, une des conditions majeures pour aller vers une

JAS - Journal des A

PAYS :France
PAGE(S) :27-30
SURFACE :348 %
PERIODICITE :Mensuel

JOURNALISTE :Nadia Graradji

► 1 mai 2021 - N°257

politique de l'autonomie plus forte et plus robuste", avertit-il.

LE CHOIX DU STATU QUO

Ce point de vue n'est toutefois pas partagé par tout le secteur médico-social. Ainsi, Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, tout en défendant l'idée d'un État central qui définit plus précisément les grandes priorités, souhaite laisser agir les régions et les départements en fonction des spécificités locales. "Le département doit rester le pilote de l'action sociale avec peut-être une vision régionale renforcée. Il faut aussi consolider le lien national/territorial, ce qui sera l'un des grands enjeux du projet de loi 4D (différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification), poursuit-il.

Par ailleurs, la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) de l'Assemblée nationale, n'envisage pas de grands bouleversements, mais plutôt d'examiner les moyens et méthodes permettant d'améliorer le fonctionnement ou l'ancrage territorial des ARS. En effet, depuis le 11 janvier, la Mecss ayant pour rapporteure Agnès Firmin-Le Bodo (Agir Ensemble), a entrepris une série d'auditions (plus de cinquante heures déjà au compteur), pour évaluer les ARS. Comme le précise Jean-Carles Grelier, le président (apparenté LR) de la Mecss cette évaluation a fait le choix de regarder les ARS sur leurs dix années d'existence et pas simplement au travers du prisme de la crise sanitaire, "ce qui n'aurait pas donné une exacte mesure de leur investissement dans les politiques de santé des territoires". Ce choix a ainsi permis une évaluation plus objective de l'efficacité des ARS, grâce notamment à des analyses comme celle de Pierre Ricordeau, le directeur général de l'ARS d'Occitanie. Entendu par la Mecss début mars, il explique que l'articulation des agences entre le niveau national et régional est plutôt bien pensée. Selon lui, les ARS sont "le réseau territorial de l'État dans lequel il y a peut-être le plus de déconcentration car elles disposent d'une autonomie qui permet des adaptations organisationnelles aux enjeux des territoires". Et d'ajouter que le mode de nomination des directeurs généraux de l'Agence régionale de santé en Conseil des ministres leur donne "une certaine légitimité et un dialogue plus facile avec le niveau national". De plus, la diversité très importante des profils des directeurs généraux (médecins, hospitaliers, inspecteurs généraux des affaires sociales, anciens associatifs, etc.) apporte "une force au collectif des DG dans la relation avec l'administration centrale", argumente-t-il. La stratégie mise en œuvre à travers le projet régional de santé "est certes dépendante d'une stratégie nationale de santé mais elle est quand même très adaptée aux territoires". Enfin, via notamment le fonds d'intervention national, les ARS disposent "des outils financiers permettant d'asseoir cette adaptation territoriale avec des marges de manœuvre importantes".

© DR

Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss

RENFORCER LE NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Cette vision positive ne masque pas pour autant le manque d'incarnation de l'ARS au niveau local et les très fortes disparités d'une région à l'autre sur les délégations octroyées aux directions départementales. "Dans certains territoires, les directeurs départementaux siègent au comité exécutif et sont investis d'un pouvoir délégué du directeur général extrêmement important, et d'autres fois les délégués départementaux ne sont que des courroies de transmission", note Jean-Carles Grelier, en se référant à de nombreux témoignages recueillis pendant les auditions. Ce qui lui permet de rappeler

JAS - Journal des A

PAYS :France
PAGE(S) :27-30
SURFACE :348 %
PERIODICITE :Mensuel

JOURNALISTE :Nadia Graradji

► 1 mai 2021 - N°257

© DR

que la mesure 33 du Ségur de la santé envisage de renforcer ce lien territorial entre le ministère, les acteurs de santé et les élus des territoires. Comme le rappelle Pierre Ricordeau, aujourd'hui la politique de santé est centrée sur les parcours de santé, ce qui nécessite forcément une action territorialisée "qui pousse à rééquilibrer davantage vers le niveau départemental, car les régions sont devenues trop grandes".

Auditionné le 10 mai, Olivier Véran, ministre de la Santé et des Solidarités admet lui aussi la nécessité de renforcer le niveau départemental des ARS. En pratique, "tous les postes qui doivent être créés doivent l'être à l'échelon départemental, car cela permettra de créer plus de liant et congruence avec les collectivités dans les territoires". Et il ajoute : "Je me rends compte de ce qu'on demande aujourd'hui à un délégué départemental d'une ARS, de la multiplicité de ses fonctions et missions, par rapport aux équipes dont il dispose. Tout cela doit être renforcé".

IMPLIQUER LES ÉLUS DANS LA GOUVERNANCE

Autre objet du débat : accorder une place et un rôle plus conséquents aux élus locaux dans la gouvernance des ARS. Aujourd'hui, la présence des élus au sein des conseils de surveillance des ARS a "en effet" une dimension symbolique et peu opérationnelle. Concrètement, parmi les 25 membres de leur conseil de surveillance présidé par le préfet de région, seuls 4 d'entre eux sont des représentants des collectivités territoriales. Par ailleurs, comme il n'y a pas de minorité de blocage, les grands élus ont tendance à désinvestir ces conseils. Jean-Pierre Riso se dit favorable à la transformation des conseils de surveillance des ARS "qui sont des lieux assez fermés" en conseils d'administration "avec l'ensemble des parties prenantes, un peu à l'image de ce qu'est le conseil de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) aujourd'hui."

Mais le projet de loi 4D prévoit d'aller plus loin avec la transformation des conseils de surveillance des ARS en conseils d'administration dans lesquels les élus locaux seraient mieux représentés, avec un tiers des places attribué aux collectivités locales et deux places de vice-président pour les élus. Le ministre de la Santé a indiqué qu'un décret d'application de la loi 4D est en préparation pour traduire ce renforcement du rôle des élus au sein des ARS. Il sera mis en consultation dès que la loi sera promulguée.

Toutes ces dispositions seront-elles suffisantes pour mener à bien la mue attendue des ARS? Le think tank Institut Sapiens en doute : "Alors que la crise du Covid-19 a démontré la nécessité de disposer d'un exécutif fort et réactif à la tête des ARS, le projet de loi 4D risque d'accentuer les déséquilibres et les lourdeurs d'ensemble. Il n'est pas difficile d'imaginer la situation inconfortable, voire paralysée, d'un directeur général d'ARS pris entre le marteau de sa tutelle jacobine, qui n'a nullement faibli, et l'enclume territoriale", met-il en garde. L'éternel débat est réactivé entre efficacité de l'autorité et efficacité du dialogue démocratique. ■

Le dojo rénové de Ramonville-Saint-Agne portera le nom d'une double championne du monde de judo

Le dojo de Ramonville-Saint-Agne, en cours de rénovation, renaîtra avec un autre nom : celui de Catherine Arnaud, championne du monde de judo et marraine du club local.

Par
Fabien HisbacqPublié le 3 Juin 21 à 11:57

Le dojo, en cours de travaux, s'appellera Catherine Arnaud. (©Fabien Hisbacq – Voix du Midi Lauragais)

Il aurait pu s'appeler Karben. C'est d'ailleurs comme ça qu'on l'appelait en raison de son emplacement place Karben, à Ramonville-Saint-Agne. Mais la mairie voulait absolument le baptiser du nom d'une femme.

C'est celui de Catherine Arnaud, championne de judo, qui a naturellement été retenue pour donner son nom au dojo en cours de rénovation. La décision a été votée lors du conseil municipal du 27 mai 2021. Seule l'élue d'opposition non inscrite, Françoise Mary, a voté contre cette délibération.
De dojo à Maison des arts martiaux

Le dojo de la place Karben date de 1976 et nécessitait d'importants travaux. Pour le réhabiliter, l'agrandir et améliorer ses performances énergétiques. Avec ses deux tatamis de 144□m² chacun, le dojo deviendra, avec son inauguration d'ici quelques semaines, une maison des Arts martiaux.

Il abritera les activités des quatre clubs d'arts martiaux (judo, karaté, aïkido et yoseikan) et recevra les écoles, le collège tout proche, l' ASEI , les crèches, le centre social, les Alaé et l'association Forme et Évasion. Soit environ 2 600 utilisateurs !

Les 2600 utilisateurs du dojo pourront le retrouver transfiguré à la rentrée. (©Fabien Hisbacq – Voix du Midi Lauragais)

La marraine du club de judo de Ramonville

Cette renaissance imposait aussi un changement de nom, « pour marquer le coup », explique la mairie. Les associations avaient été consultées pour choisir le nouveau nom. Plusieurs propositions ont été faites à la mairie. Et c'est finalement celui de la multiple championne du monde de judo Catherine Arnaud (ou Cathy Arnaud) qui a été sélectionné.

Aujourd'hui conseillère technique nationale en charge du développement du judo en Aquitaine, Catherine Arnaud intervient dans la formation des cadres, le suivi des compétitions et les actions de proximité associées à des actions dans les écoles de sa région.

Mais la judokate est aussi la marraine du club local, le Judo Ramonville. « Elle est présente depuis fort longtemps à leur côté », relève l'adjoint en charge des sports, Christophe Roussillon. « Pratiquement à chaque fois que le club la sollicite elle répond présent », note-t-il. Elle est ainsi régulièrement vue sur les tatamis ramonvillois.

Le palmarès de Catherine Arnaud

Catherine Arnaud est une ancienne judokate française de la catégorie des poids légers aujourd'hui âgée de 58 ans. Elle a été championne du monde de judo en 1987 à Essen (Allemagne) et en 1989 à Belgrade (Yougoslavie). Elle possède aussi une médaille de bronze mondiale. Elle a aussi été championne d'Europe en 1987, 1988, 1989 et 1990. Deux fois, elle a terminé sur la troisième marche du podium. Elle a également été titrée à quatre reprises en championnat de France et y a obtenu deux médailles d'argent et trois de bronze. Elle avait terminé troisième de l'épreuve de démonstration de judo aux Jeux olympiques d'été de 1988 à Séoul (Corée du Sud).

☐a href="https://www.youtube.com/embed/vdl1oAYZXBc" title="Ouvrir le lien"☐Cliquez ici pour visualiser le contenu☐/a☐

Sur place, le chantier touche à sa fin. Les clubs pourront prendre possession du dojo Catherine Arnaud dès la rentrée.

Partagez
- Partagez sur Facebook
- Partagez sur Twitter
- Partagez par Mail
- Copié !

https://actu.fr/occitanie/ramonville-saint-agne_31446/le-dojo-renove-de-ramonville-saint-agne-portera-le-nom-d-une-double-championne-du-monde-de-judo_42315893.html

45% des services accompagnant les enfants Dys ont des listes d'attente de plus de deux ans

Depuis 20 ans, les établissements et services médico-sociaux, en particulier ceux qui accompagnaient les déficiences sensorielles, se sont emparés des troubles Dys. La demande d'un travail pluridisciplinaire auprès de ces publics spécifiques est en augmentation constante. Se pose aussi la question de l'accompagnement vers l'emploi. Les structures médico-sociales, comme ici **l'Asei,** conçoivent des adaptations à façon pour les jeunes accompagnés. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

Tous les deux ans, la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France (Fisaf) organise un séminaire spécifique sur la prise en charge des enfants Dys. Historiquement, les établissements et services accompagnaient des personnes déficientes sensorielles mais, depuis les années 2000, et la parution du rapport de Jean-Charles Ringard intitulé À propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique, elles se sont ouvertes à ces jeunes jusque-là mal pris en compte dans les politiques publiques.

"Nous étions dans un paradoxe où les apports des neurosciences et de l'imagerie médicale objectivaient la problématique Dys mais où le monde éducatif au sens large était incapable de proposer des accompagnements efficients. Ce rapport très complet a jeté les bases de la prise en charge : création des centres de référence troubles du langage, prises en charge adaptées pour les enfants... ", rappelle Isabelle Breil, chef de service au centre Charlotte-Blouin à Angers (Maine-et-Loire), le pôle déficiences sensorielles du groupe Vyv.

91% des structures déclarent des listes d'attente

La commission Dys de la Fisaf a réalisé une enquête auprès de ses adhérents entre octobre 2020 et février 2021. 23 structures y ont répondu. 78% d'entre elles reconnaissent qu'elles n'accompagnaient pas les publics Dys avant 2 000. En moyenne, chacune accompagne 67 personnes Dys, dans l'immense majorité des enfants. Malgré le travail en file active, 91% des structures déclarent avoir des listes d'attente, en augmentation constante et, dans 95% des cas, un temps d'attente supérieur à l'année et dans 45% supérieur à deux ans.

39% des établissements et services ont plus de 100 jeunes Dys sur leur liste d'attente. (Fisaf)

Une réalité confortée par le vécu des associations parentales. "Nous ne trouvons par les compétences en libéral pour les troubles sévères, reconnaît Nathalie Groh, présidente de la fédération française des Dys (FFDys), nous avons besoin des services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (Sessad) et de leurs équipes pluridisciplinaires, nous sommes prêts à nous battre pour ça." " Le monde des Dys est extrêmement vaste avec des besoins, des particularités des sévérités et des comorbidités très diverses, ajoute Diane Cabouat, vice-présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et administratrice de Dyspraxie France Dys. Vous avez des professionnels spécifiques comme les instructeurs de locomotion dont les dyspraxiques peuvent avoir grand besoin."

Des prises en charge complexes

Les établissements sont bien conscients des besoins. Ainsi 61% envisagent de demander une extension d'autorisation. Les deux tiers des enfants accompagnés

cumulent plusieurs troubles : multidys, troubles du développement de la coordination, troubles des apprentissages, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), troubles cognitifs, handicap psychique, troubles du spectre autistiques (TSA)... La force de ces services, c'est leur plateau technique, même si les deux tiers des structures l'estiment encore incomplet avec un manque particulièrement criant d'orthoptistes.

Les plateaux techniques sont composés d'une vingtaine de professionnels différents. (Fisaf)

Plus de 90% des professionnels ont été spécifiquement formés à accompagner les Dys dont 28% par un diplôme universitaire dédié. Aujourd'hui, les structures affirment que l'accompagnement individuel représente 82% de l'activité. 87% des établissements et services médico-sociaux (ESMS) ont des liens avec les centres de référence. Ceux qui n'en ont pas évoquent l'éloignement géographique. Enfin 39% des structures estiment que les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ne sont pas suffisamment sensibilisées aux Dys, sachant que 44% déclarent ne pas être invitées à participer aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation.

L'école, et après ?

La scolarité est accompagnée à parts égales en unités d'enseignement (internes et externes) et en unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). Près de 50% des enfants sont accompagnés en primaire. "Lorsque nous avions réalisé cette même enquête en 2015, la majorité des élèves étaient accompagnés au collège, ce qui démontre une prise en charge plus précoce", analyse Raquel Gonzales p sychologue de l'association Jules-Catoire à Arras (Pas-de-Calais). Parmi les 1 557 jeunes accompagnés, 882, soit plus de 56%, bénéficient d'un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH). 57% des ESMS estiment que les dispositifs de scolarisation existants ne sont pas adaptés pour les Dys : manque d'Ulis dédiées, d'adaptation pédagogique, de professionnels formés... Pourtant 87% disent faire des sensibilisations auprès des personnels de l'Éducation nationale.

Les élèves Dys suivis par les structures médico-sociales sont encore, dans leur immense majorité, orientés vers la voie professionnelle. (Fisaf)

La question de l'emploi est également posée. 65% des structures ne travaillent pas encore la recherche d'emploi. Depuis 2019, en Occitanie, l'association Agir, soigner, éduquer et insérer **(Asei)** à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne) et le Centre de rééducation de l'ouïe et de la parole (Crop) Paul-Bouvier à Alès (Gard) ont monté un dispositif d'accompagnement des adultes dans l'emploi avec l'Agefiph (lire notre article). Il vient de s'adjoindre, ces derniers mois, une plateforme de prêt de matériel pour les personnes en attente d'un financement.

"Les jeunes adultes s'adaptent avec leur handicap au rythme de travail mais au prix d'efforts qui les épuisent. Ils ont des coups de pompe et les collègues pensent qu'ils ont trop fait la fête ", explique Cécile Péguin, orthophoniste à **l'Asei.** "La fatigue, les difficultés colossales pour passer le permis de conduire, le parcours administratif qui change complètement... ce travail nous incite aussi à mieux accompagner la transition vers le monde adulte pour les jeunes que nous accompagnons dans le secteur enfance", ajoute Freddy Sanchez chef de service au Crop Paul-Bouvier. Florence Delorière, directrice de la Fisaf, précise par ailleurs à Hospimedia que la fédération réfléchit avec Handéo à une certification qualité de ses services sur les troubles des apprentissages.

VOIX DU MIDI GRAND TOULOUSE

PAYS :France
PAGE(S) :31
SURFACE :25 %
PERIODICITE :Hebdomadaire

RUBRIQUE :Sports
JOURNALISTE :Fabien Hisbacq

► 10 juin 2021

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

RAMONVILLE-SAINT-A. Le nom d'une double championne du monde pour le dojo

Fabien Hisbacq

Le dojo de Ramonville-Saint-Agne, en cours de rénovation, renaîtra avec un autre nom : celui de Catherine Arnaud, championne du monde de judo et marraine du club local.

Il aurait pu s'appeler Kar-ben. C'est d'ailleurs comme ça qu'on l'appelait en raison de son emplacement place Karben, à Ramonville-Saint-Agne. Mais la mairie voulait absolument le baptiser du nom d'une femme.

C'est celui de Catherine Arnaud, championne de judo, qui a naturellement été retenue pour donner son nom au dojo en cours de rénovation. La décision a été votée lors du conseil municipal du 27 mai. Seule l'élue d'opposition non inscrite, Françoise Mary, a voté contre cette délibération.

De dojo à Maison des arts martiaux

Le dojo de la place Karben date de 1976 et nécessitait d'importants travaux. Pour le réhabiliter, l'agrandir et améliorer ses performances énergétiques. Avec ses deux tatamis de 144 m² chacun, le dojo deviendra, avec son inauguration d'ici quelques semaines, une maison des Arts martiaux.

Il abritera les activités des quatre clubs d'arts martiaux (judo, karaté, aïkido et yoseikan) et recevra les écoles, le collège tout proche, l'ASEI, les crèches, le centre social, les Alaé et l'association Forme et Évasion.Soit environ 2 600 utilisateurs au total !

La marraine du club de judo de Ramonville

Cette renaissance imposait aussi un changement de nom, « pour marquer le coup », explique la mairie. Les associations avaient été consultées pour choisir le nouveau nom. Plusieurs propositions ont été faites à la mairie. Et c'est finalement celui de la multiple championne du monde de judo Catherine Arnaud (ou Cathy Arnaud) qui a été sélectionné.

Aujourd'hui conseillère technique nationale en charge du développement du judo en Aquitaine, Catherine Arnaud intervient dans la formation des cadres, le suivi des compétitions et les actions de proximité associées à des actions dans les écoles de sa région.

Mais la judokate est aussi la marraine du club local, le Judo Ramonville. « Elle est présente depuis fort longtemps à leur côté », relève l'adjoint en charge des sports, Christophe Roussillon.

« Pratiquement à chaque fois que le club la sollicite elle répond présent », note-t-il. Elle est ainsi régulièrement vue sur les tatamis ramonvillois.

Le dojo, en cours de travaux, s'appellera Catherine Arnaud. ©Fabien Hisbacq

Qui est Catherine Arnaud

Catherine Arnaud est une ancienne judokate française de la catégorie des poids légers aujourd'hui âgée de 58 ans.

Elle a été championne du monde de judo en 1987 à Essen (Allemagne) et en 1989 à Belgrade (Yougoslavie). Elle pos-sède aussi une médaille de bronze mondiale. Elle a aussi été championne d'Europe en 1987, 1988, 1989 et 1990. Deux fois, elle a terminé sur la troisième marche du podium. Elle a également été titrée à quatre reprises en championnat de France et y a obtenu deux médailles d'argent et trois de bronze. Elle avait terminé troisième de l'épreuve de démonstration de judo aux Jeux olympiques d'été de 1988 à Séoul (Corée du Sud). ■

06Nr9TZLXNPHjs8sqAQH4f1a3o7T-BzkVMDfa76XqT0hufRpO3B24T3OeegptNsa7NjMy